

Séance du 20 février 2012

Membres en exercice :11
Membres présents :10
Absents excusés : 1

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 20 février 2012 a été transmis aux conseillers municipaux le 13 février 2012, publié et affiché aux portes de la Mairie.

Sous la Présidence de Monsieur Jacques HELFTER, Maire

Présents Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux :

M.HELFTER Jacques	Mme GAUTSCH Bénédicte
M. CHRIST Jean Georges	M. ADAM Denis
M. KRETZ Claude	M. HERMANN Gilles
M. KRETZ Patrick	Mme FRANTZ Yvette
M. HAUG Jean-Jacques	
M. GRAYER Christian	

Excepté absente et excusée : Mme SPITZ Christiane

- Monsieur le Maire Jacques HELFTER ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal.

1. Désignation d'un secrétaire de séance et adoption du procès verbal du 20 décembre 2011.

Est désignée secrétaire de séance madame Bénédicte GAUTSCH. Le conseil adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 20 décembre 2011.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES
MEMBRES PRESENTS.**

2. Travaux de l'école : Remplacement des fenêtres de la cave

L'entreprise T.C.B SARL a fait une offre de prix d'une hauteur de **794.40 € HT**, comprenant la découpe et le pliage de tôles en aluminium, la pose des six nouvelles fenêtres ainsi que la soustraction de toutes les anciennes fenêtres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un **avis favorable** au commencement des travaux et **autorise** le Maire à passer commande.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES
MEMBRES PRESENTS.**

3. Equipement informatique de l'école

La Directrice de l'école de Witternheim, Madame Patricia Gonzalez, a proposé que ses élèves aient accès à internet sur leurs postes informatiques. Une installation de réseau internet étant nécessaire, l'entreprise JP Dépan' a fait parvenir en Mairie un devis comprenant l'installation de

câbles internet et de prises CPL, l'installation d'internet ainsi que la configuration des postes informatiques pour une mise en réseau, pour un montant de **272 € HT**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un **avis favorable** et **autorise** Monsieur le Maire à passer commande.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

4. Demande de fonds de concours à la COCOBEN pour les nouveaux paniers de basket

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a procédé au remplacement des portes-panneaux fixes par des portes-panneaux réglables à la salle des sports.

Le coût de cette opération s'est élevée à 7015.30 € HT, suivant la facture n° FA111309 du 15 décembre 2011 de l'entreprise SATD, Z.A. rue Creuse Fontaine, 67130 RUSS.

La Communauté de Communes de BENFELD et ENVIRONS a la possibilité d'attribuer un fond de concours de 50% du coût hors taxes de l'opération, soit 3507,65 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **autorise** Monsieur le Maire à procéder à une demande de fond de concours à la COCOBEN pour un montant de 3507.65 €.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

5. Etude préalable remplacement du chauffage de l'église

Compte tenu de l'augmentation du prix du litre de fioul et de la consommation en énergie des installations de chauffage actuelles de l'église, une étude a été réalisée par plusieurs entreprises pour l'installation d'un nouveau système de chauffage, plus économique.

L'entreprise GOULLILOUD propose l'installation d'un système de chauffage par diffusion d'air tempéré à basse vitesse pour un montant de **24 700 € HT** et prévoyant une consommation prévisionnelle d'un montant de 150 € par an.

Le Conseil Municipal **étudie** la proposition et donnera son avis définitif lors de la prochaine réunion.

APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.

6. Acquisition d'équipement informatique pour la mairie

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de son projet d'acquérir, pour le besoin des réunions, un rétroprojecteur, équipement nécessaire pour l'explication de certaines situations complexes comme le déroulement de travaux dans la commune, le visionnage de plans et de vidéos.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un **avis favorable** à cette acquisition et **autorise** Monsieur le Maire à passer commande.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES
MEMBRES PRESENTS.**

7. Justification des heures supplémentaires de la secrétaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la secrétaire, Mme Anne-Laure Dubrulle, adjointe administrative 2eme classe à la Mairie de Witternheim, a effectué 14 heures d'heures supplémentaires depuis sa prise de service le 4 juillet 2011, dont 7 heures effectuées en novembre 2011, perçues en janvier 2012

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

AUTORISE le bénéfice de ces heures supplémentaires à Mme Anne-Laure Dubrulle, adjointe administrative 2eme classe à la Mairie de Witternheim

et

AUTORISE le bénéfice d'heures supplémentaires ou complémentaires quand le besoin s'en ressent aux agents employés par la commune : Monsieur Fabien SCHNEIDER, adjoint technique 1ere classe, Mme Séverine HUGGET, adjointe administrative 1ere classe et Tania SCHWOERER, ATSEM.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES
MEMBRES PRESENTS.**

8. Contribution de la commune aux frais d'inscription des Sapeurs-Pompiers à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Bas-Rhin

Monsieur le Maire propose de prendre en charge les frais d'inscription d'un montant de 320 € de la section des sapeurs pompiers de Witternheim correspondant à l'adhésion à l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers du Bas-Rhin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un **avis favorable** à la prise en charge par la commune de ces frais d'inscription d'un montant de 320 €.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES
MEMBRES PRESENTS.**

9. Courrier concernant le chemin rural JUDENWEG

Des résidants de la commune ont fait part de leur mécontentement concernant la vitesse des automobilistes sur le chemin rural JUDENWEG, et souhaitent qu'une limitation à 30 km/h ainsi qu'une autorisation de passage ne concernant que les véhicules agricoles soient mises en place.

Le dossier est actuellement à l'étude.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES
MEMBRES PRESENTS.**

10. Divers et informations

Néant.

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 22h30.

HELFTER Jacques	CHRIST Jean-Georges	SPITZ Christiane Absente excusée
ADAM Denis	FRANTZ Yvette	GRAYER Christian
HAUG Jean-Jacques	KRETZ Patrick	KRETZ Claude
GAUTSCH Bénédicte	HERMANN Gilles	